



Solidarité avec notre collègue Notre camarade, Golle Sylla !

Qui est Gollé Sylla ?

Gollé Sylla est salarié depuis septembre 2018 au Carrefour Market du Plessis Robinson et vit en France depuis 5 ans. Comme de nombreux travailleur.e.s Sans-Papiers, il se voit obligé de travailler sous l'identité d'une tierce personne.

Ainsi, durant trois ans, pour ses collègues, son employeur, son nom était celui de son cousin lui ayant permis de travailler sous son identité. Afin de régulariser sa situation, il a déclaré sa véritable identité à son employeur le 29 décembre 2021. La circulaire Valls datée de 2012 permet de se voir délivrer une admission exceptionnelle à un titre de séjour et une autorisation de travail par la Préfecture de Paris.

La réponse de Carrefour...

À ce courrier, la Direction du Plessis Robinson lui a d'abord demandé de démissionner. Face à son refus, elle l'a mis à pied et convoqué à un entretien préalable à licenciement le 06 janvier 2022 prétextant une dissimulation d'identité, ce qui équivaut à une faute grave. Malgré la forte mobilisation de ses collègues à cette date, Carrefour a décidé d'opter pour le licenciement.

L'hypocrisie d'un système !

Carrefour, comme de nombreuses entreprises bénéficie du savoir-faire, des compétences acquises et de l'exploitation des travailleur.e.s Sans-Papiers. Ces dernier.e.s, pour subvenir à leurs besoins et transmettre de l'argent à leur famille, sont obligé.es de travailler sous le nom d'un frère, d'un cousin ou d'un proche. La loi française leur refuse le droit au travail d'une part, et leur octroie la possibilité d'être régularisé.e par cette voie, d'autre part.

Dresser des frontières meurtrières aux portes de l'Europe, bâtir des inégalités entre collègues, réduire 600 000 travailleurs à une main d'œuvre corvéable à merci, voilà l'objectif de ces dispositions juridiques !

Carrefour doit accompagner Gollé Sylla dans ses démarches de régularisation !

Il existe donc une alternative au licenciement, la délivrance d'un CERFA, valant pour demande d'autorisation de travail et une attestation de concordance d'identité. Pour l'obtention de ces documents, le maintien en poste de notre collègue et camarade, nous avons besoin de votre action et votre mobilisation !

Rassemblement vendredi 28 janvier à 11h00 devant le Carrefour Market : Zac Du Coeur De Ville, 3 Grand'place, 92350 Le Plessis-Robinson